

Note : Renseignements personnels  
(articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès)

**De :** 53-54  
**A :** [Consultation Fonderie Horne](#)  
**Objet :** Mémoire  
**Date :** 14 octobre 2022 13:22:49

---

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Je suis résidente de Rouyn-Noranda depuis 53-54 J'ai habité dans le quartier Notre-Dame pendant environ 53-54  
Depuis, je réside dans le quartier Sacré-Coeur.

Déjà au début de ces années-là, nous subissions les émanations de la mine.

Au fil des ans, nous avions l'impression que tout cela s'était amélioré. Hélas, nous apprenons enfin la vérité qui est tout le contraire. Nous découvrons l'immense dégât de l'arsenic et des autres contaminants.

La Ville, des citoyens, des artistes, des entrepreneurs avec le temps amélioraient notre qualité de vie: pistes cyclables, sentiers de randonnées, pistes de ski de fond, aménagements paysagers, festivals, etc.

Où est maintenant mon plaisir à faire des randonnées pédestres, du vélo, du ski de fond, marcher tout simplement au bord du lac Osisko, etc. Toutes ces belles activités à proximité de notre milieu de vie et qui me donnaient l'impression de me garder en santé.

Mes amis de l'extérieur me trouvaient bien chanceuse d'avoir tout cela à la portée de la main. Maintenant, ils me plaignent de vivre ici avec cette épée de Damoclès au dessus de la ville qui a perdu énormément de son charme à mes yeux alors que depuis 1987 on la surnomme Ville en santé!

Une citoyenne déçue du manque d'appui du gouvernement.

On ne se plaindra pas que nos enfants aient quitté la région et qu'ils ne veulent plus revenir vivre ici.

53-54  
53-54  
Rouyn-Noranda  
53-54  
Envoyé de mon iPad